Politique de compétitivité industrielle pour l'industrie chimique européenne: un modèle

1996/2087(COS) - 31/10/1996 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité accueille favorablement la communication de la Commission. Le Comité marque son accord avec l'idée développée dans le document selon laquelle il appartient à l'industrie de définir une stratégie pour l'avenir, et à la Commission d'établir un cadre légal et réglementaire permettant à l'industrie de poursuivre son effort en vue de devenir compétitive. Le Comité considère que les divers domaines d'action (cadre réglementaire, amélioration de la concurrence effective, promotion des investissements immatériels et développement de la coopération industrielle) constituent un tout harmonieux qui doit être mis en oeuvre de manière coordonnée.